

Atelier 2 #2 Favoriser les interactions des artistes avec les autres milieux socio-économiques

La formation, la transmission, la recherche : Comment accompagner l'artiste-intervenant et le développement de ses compétences en transmission, enseignement, et éducation durant son parcours ? Comment l'aider à engager des enjeux de recherche ?

- 1 / La formation des artistes-intervenants
 - / Quels programmes à la disposition des artistes ?
- 2 / La transmission
 - / Quels leviers dans le monde de l'enseignement ?
 - // Les dispositifs mis en place dans l'Éducation Nationale
 - // Les dispositifs dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche
 - / Quels leviers dans le milieu médico-social?
 - / Quels leviers dans le monde agricole ?
- 3 / La recherche
 - / Quels leviers pour la recherche en écoles d'art ?
 - // Les post-diplômes
 - // Les programmes doctoraux
 - // Les laboratoires de recherches
 - / Les résidences de recherche en milieu non-artistique

LA FORMATION DES ARTISTES-INTERVENANTS

/ Quels programmes à la disposition des artistes ?

> Les Centres de formation des plasticien.ne.s intervenant.e.s (CFPI) / Fondés en 1999:

> [Cépia](#) (lien) / ENSBA, Bourges (post-diplôme)

L'objectif de cette formation continue est d'apporter à des plasticien.ne.s engagé.e.s dans la vie professionnelle une formation complémentaire à leur pratique artistique fondée sur l'acquisition de compétences didactiques, et de capacités réflexives appliquées à leur création contemporaine. Cette formation qui accueille 6 à 8 artistes, comprend deux axes principaux :

- un enseignement théorique et méthodologique
- une mise en pratique de l'intervention (stages d'une quinzaine d'heure). L'intervention diffère de la médiation.

Cépia 2 : Une deuxième année est désormais proposée aux artistes ayant effectué.e.s la formation Cépia, sous la forme d'une résidence-mission en milieu spécifique, souvent en partenariat avec un établissement culturel de la région. En 2018-2019, 6 résidences-missions ont été mises en place.

> [HEAR \(lien\), Strasbourg \(formation continue\)](#)

Cette formation réunit **des stagiaires d'origines diverses**, encore étudiants (niveau minimum requis DNA, DNAP, DNAT, licence d'arts plastiques ou d'architecture) ou déjà engagés dans la vie professionnelle. La formation s'entend comme **une préparation à intervenir**, sur la base d'une expérience pratique singulière, auprès de publics diversifiés en milieu scolaire, périscolaire, carcéral, hospitalier, associatif... Après validation par un jury des compétences d'intervenant de chaque stagiaire, celui-ci se voit délivrer **un certificat d'artiste intervenant**.

- Une **compétence généraliste en arts visuels** et une capacité réflexive appliquée à la pratique;
- Des compétences didactiques et **une connaissance critique des milieux d'intervention**;
- Des compétences spécifiques liées notamment, à **la relation texte / image** et aux technologies de l'information et de la communication.

Ces apports complémentaires doivent **permettre aux artistes de «représenter»** (penser, élaborer, construire, communiquer) leur problématique artistique et leur projet d'intervention.

Lien vers le [dossier de présentation](#)

> [Esad, Amiens \(formation fermée\)](#)

Les CFPI fêteront leur 20 ans cette année. A cette occasion, un évènement co-construit par la HEAR Strasbourg et l'ENSA Bourges aura lieu à l'automne 2020.

En comparaison, au niveau national : 11 centres de formation à l'enseignement de la danse et de la musique, et 9 centres de formation des musiciens.

> [CE2A, ESA Nord Pas de Calais \(post-bac+5\)](#)

Une formation d'une année universitaire permettant à des étudiants, titulaires d'un diplôme de fin de 5^e année en École d'art, d'acquérir les compétences nécessaires à l'enseignement de l'art, en France ou à l'étranger. Ce certificat d'école donnera un savoir-faire de moniteur en arts plastiques, avec des compétences transversales et poly-disciplinaires.

Organisation des études en 5 volets :

- 1 - un module d'enseignement obligatoire en partenariat avec le Centre d'Arts plastiques et visuels (CAPV) de la Ville de Lille
- 2 - un enseignement pratique obligatoire : mise en situation d'enseignement en devenant assistants de professeurs en titre.
- 3 - un enseignement de langue (anglais ou chinois)
- 4 - des stages en milieu professionnel (1 ou 2 semaines)
- 5 - l'ESTA (École Supérieure Temporaire d'Art) créée pour un mois maximum, qui permet une expérience pédagogique unique : la mise en pratique de l'enseignement face à un public d'étudiants et/ou de public divers.

Lien vers le [dossier de présentation](#)

LA TRANSMISSION

/ Quels leviers dans le monde de l'enseignement ?

// Les dispositifs mis en place dans l'Éducation Nationale

Education Artistique et Culturelle

En mai 2019, une [charte des EAC](#) a été éditée par les acteurs et les institutions autour de 10 principes qui fondent l'éducation artistique et culturelle. Elle complète le cadre posé par le référentiel de 2015 sur le Parcours d'éducation artistique et culturelle.

Un [guide](#) permet également d'accompagner les porteurs de projet.

En 2019-2020, le budget de la Drac pour les ateliers artistiques en collèges et lycées de la région CVL était de **35 300 €**, et celui du Rectorat de **45 225 €**. Les projets EAC peuvent bénéficier de financement de la Drac et du Rectorat, ou uniquement de l'un des deux. Les collectivités peuvent également être impliquées financièrement dans les projets.

Sur 44 projets soutenus en collèges, **1 seul projet arts plastiques l'a été** (partenariat entre le Collège Alquin et le CCCOD), bénéficiant d'une aide de 1500 € du rectorat. Aucun projet arts plastiques subventionnés dans un lycée sur un total de 11 projets.

Pour l'année 2018-2019, les projets financés ne sont pas tous détaillés, mais les cartes synthèses du [Cher](#) et de l'[Indre et Loire](#) par exemple, font apparaître de nombreux projets Arts plastiques et visuels, sans précision quant à leur nombre et aux budgets des projets. La carte synthèse et le tableau récapitulatif pour le département du [Loir et Cher](#), ne font eux apparaître aucun projet arts plastiques et visuels.

Des projets EAC sont également mis en place dans les sections options artistiques des [lycées](#) de la région. En 2018-2019, des projets EAC ont ainsi été soutenus en option Cinéma-Audiovisuelle, Théâtre et Danse. Aucun projet soutenu en option Arts Plastiques, sur une trentaine d'établissements proposant des options obligatoires ou facultatives.

> Les Pôles de Ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle (PREAC)

En Bretagne depuis 2002 a été créé un [PREAC Art Contemporain](#), qui accompagne les porteurs de projets arts plastiques et visuels dans la mise en place de leurs actions. Il propose également des temps de rencontres, réflexions et formations, sur les problématiques de transmission dans le champ des arts visuels.

Liste des PREAC dans les domaines des Arts plastiques, Arts numériques et Design:

- [Art contemporain \(Bretagne\)](#)
- [Arts, cultures et numériques \(Nouvelle-Aquitaine\)](#)
- [Bande dessinée \(Nouvelle-Aquitaine\)](#)
- [Design \(Auvergne, Rhône-Alpes\)](#)
- [Im@ges & création \(Île-de-France\)](#)
- [Photographie \(Bourgogne, Franche-Comté\)](#)
- [Photographie - images \(Corse\)](#)
- [Design graphique \(Grand Est\)](#)

> INSEAC / Institut national supérieur d'éducation artistique et culturelle

Les ministères de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ; de l'Éducation nationale et de la jeunesse, et de la Culture, le Centre National des Arts et Métiers et Guiguamp Paimpol Agglomération ont signés une convention relative à la création de l'Inseac (Institut national supérieur d'éducation artistique et culturelle) qui sera installé au sein de l'ancienne prison de Guingamp. L'institut accueillera 16 chercheurs et administratifs pour produire du contenu s'adressant aux enseignants du domaine de l'art et de la culture.

[Lien vers un article de presse](#)

ACTe / [Action Culture en Territoire Educatif](#)

Un dispositif expérimenté par la Drac et l'Académie Orléans-Tours. Pour l'année 2019-2020 3 bassins sont concernés : l'Eure-et-Loir, l'Indre, et les bassins De Pithiviers, Montargis et Gien - Loiret.

Pour l'année scolaire 2018-2019, des projets arts plastiques et visuels ont été soutenus, mais les synthèses ne précisent pas le nombre d'actions, ni leur budget. Pour le département du [Loiret](#), 3 projets Arts Plastiques semblent avoir été soutenus sur un nombre total de 17 projets menés. Dans l'[Eure-et-Loir](#), plusieurs projets Arts visuels ont été soutenus, mais il n'est pas précisé leur nombre, ni le nombre d'actions total. Une vingtaine d'établissements, de la maternelle au lycée, ont porté des projets.

TREAC / Territoires et résidences d'action artistique et culturelles

Un dispositif mis en place par la DRAC, l'Académie d'Orléans-Tours (dont la direction du Cher) et le Conseil Départemental du Cher, dans les collèges du Cher.

Un apport de 17 000 € par résidence (50% DRAC, 50% CD18), représentant un maximum de 80% du projet (10% en fond propre par le collège et 10% en fond propre par la structure culturelle reconnue - sans valorisation).

Accompagnement des services départementaux de l'Education Nationale dès la définition du projet. Commission technique en amont du vote des élu.e.s du département.

Résidences d'un minimum de 4 mois. Proposition de l'artiste par la structure culturelle.

[Lien vers le cahier des charges](#)

[Lien vers le bilan 2016-2020](#)

// Les dispositifs dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche

Université de Tours : Résidence en laboratoire de recherche

Depuis 2017, l'appel à projet est lancé avec un laboratoire de recherche au sein duquel l'artiste est accueilli.e sur une durée de 4 à 8 mois. L'artiste bénéficie d'une bourse de résidence

mensuel de 1500€ bruts (soutien à son travail de création personnelle et partagée, des interventions dans les cursus universitaires, les différents ateliers de pratiques artistiques, la participation aux différentes manifestations ou actions de valorisations mises en place pour la résidence), ses frais de transport et hébergement sont pris en charge à hauteur de 5000 € maximum, un budget de production de 6 000 € est alloué pour la réalisation d'une œuvre et 3 000 € sont fléchés sur la réalisation par l'artiste d'un objet trace.

L'[appel à candidature](#) est ouvert jusqu'au **20 avril 2020**.

Université d'Orléans : [Résidence mise en œuvre par Le Bouillon \(lien\)](#)

Chaque année le programme s'adresse à une discipline en particulier, cette année l'appel à projet s'adressait aux écrivain.e.s (en 2016-2017 il était à destination des artistes numériques). La résidence se déroule sur le temps de l'année universitaire et s'exprime principalement à travers des temps d'enseignements et d'ateliers ainsi que des programmations périphériques.

CNRS Orléans

Précédemment existait une résidence Arts et Sciences, mise en place par Centre Sciences (Drac Centre + CNRS). *Dans quelles mesures pourrait-elle être relancée ?*

L'expérience de l'artiste Sylvie Pic montre que la méconnaissance du travail de l'artiste et du savoir qu'il produit est un frein au développement de ce type de résidences.

/ Quels leviers dans le milieu médico-social?

Culture et Santé

Convention signée le 6 mai 2010 entre le Ministère de la Santé et des Sports, et le Ministère de la Culture et Communication.

En région, le partenariat interministériel se décline via des conventions entre les Drac et les Agences régionales de la santé (ARS). De nombreux établissements hospitaliers ont intégré dans leurs contrats d'objectifs et de moyens, des politiques culturelles.

AAP Culture et Santé Centre Val de Loire :

L'appel à projet (AAP) lancé annuellement est l'outil principal du dispositif. L'objectif actuel est que cet appel à projets soit moins central, afin de permettre le développement de la mixité des publics et des dynamiques de territoires à travers d'autres actions.

Ce dispositif vise à favoriser la présence artistique et l'accès à la culture aux personnes prises en charge en institutions sanitaires ou médico-sociales. Initier ou consolider une politique culturelle du projet d'établissement et/ou service au bénéfice des patients.

L'appel à projet s'inscrit obligatoirement dans une démarche de coopération et de co-construction entre équipes soignantes, socio-éducatives et partenaires artistiques dont le parcours professionnel est reconnu. Le partenaire artistique peut être une structure labellisée, une association, comme un artiste individuel.

En 2020, cette enveloppe est de **185 000€** : 80 000€ DRAC/ 105 000 € ARS (reliquat de 25 000€ supp) . Enveloppe budgétaire abondée à 50/50 par DRAC et ARS.

L'enveloppe était de seulement 50 000 € il y a 4 ans, avant l'arrivée de Pierre-Marie Détour à la direction générale adjointe de l'ARS. Il y a vu un véritable outil pour répondre aux enjeux des acteurs du monde médico-social et sanitaire, s'inscrivant pleinement dans leur travail de prévention et promotion de la santé, d'intervention auprès des publics sur les territoires. Précédemment pas de véritable cahier des charges, ni de moyens de diffusion de l'AAP. D'où un soutien accru aux actions de territoire.

Pour 2019, 72 projets ont été reçus, 58 projets ont été soutenus dont 29 s'inscrivant sur le territoire. Première année avec besoin arbitrage. Culture et Santé finance ces projets à hauteur d'environ 50 %.

[Lien vers la carte et liste des projets soutenus](#)

Enjeux et obstacles :

- Enjeu de compréhension de ce qu'est une démarche artistique.
- Les projets montés unilatéralement : volonté d'une véritable dynamique de rencontre et d'expérimentation. L'AAP n'impose pas d'objectif de résultat spécifique, ce qui permet un ajustement et une adaptation en cours de projet.
- Écueil des projets clé en main, qui se rapproche en fait d'une offre de médiation culturelle.
- Certains projets soutenus dans le cadre de l'AAP devraient cependant être soutenus dans le cadre d'autres dispositifs spécifiques de l'ARS ou de la Drac. Leur financement devrait être garanti par le déclenchement d'un financement plus adapté en cas d'arrêt de non renouvellement de la subvention par l'AAP.

Les Contrats Locaux de Santé (CLS)

Ce sont des espaces de coordination et coopération des politiques et acteurs de santé sur un territoire : <https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/les-contrats-locaux-de-sante-11>

Peu de CLS ont inscrit à ce jour un axe culture dans leur fiche action, alors même que cet axe est présent dans le guide des CLS comme facteur environnemental de la santé. Cependant, cela commence un peu à bouger et de plus en plus de coordinateur.rice.s de CLS commencent à s'intéresser au sujet. Deux CLS ont été particulièrement dynamiques en matière culturelle jusqu'alors :

- le CLS de Chateauroux, qui porte le projet Passerelles mais aussi un partenariat avec la RCF : [l'Echo des Sans Voix](#).

- le CLS du Montargois Gâtinais, qui avait un groupe de travail Culture qui semble s'être essouffé mais qui avait permis d'initier des rencontres entre les acteurs des deux secteurs et quelques actions.

Le CLS Pays d'Issoudun devrait également développer plus fortement cet axe prochainement. Il y a également des dynamiques / un intérêt Culture Santé au niveau des CLS Cœur de Beauce, Bourges, PNR Brenne, et Agglomération Orléanaise.

L'hôpital Georges Daumézon (45)

L'objectif de leur politique culturelle est de susciter la curiosité, et d'avoir une ouverture vers l'extérieur pour les usagers (patients mais aussi famille). Pas dans démarche art thérapie.

Chaque année, l'hôpital met en place 4 projets subventionnés par l'AAP Culture et Santé

- 3 projets sont portés par les équipes et validés par la commission culturelle
 - 1 projet d'établissement dont la thématique est définie par le commission culturelle
- > Enveloppe d'environ 4000 € par projet / enveloppe globale de 12 à 15 000 €

Reçoivent régulièrement des propositions de projets artistiques, mais ne savent pas forcément comment y répondre. Souhaiteraient potentiellement mettre en place des sessions de rencontre entre artistes et équipes (question du temps disponible que les équipes ont déjà du mal à dégager pour accueillir et rencontrer les artistes intervenant.e.s).

Précédemment, projet de résidence en partenariat avec le Frac. Demande énormément de temps et investissement. Pas toujours de prise avec les équipes au quotidien, ce qui freine intégration du projet de l'artiste. Départs du directeur des soins et ancienne directrice Frac à également joué.

Freins / difficultés :

- Mady Andréani en charge du programme culturelle est également à 50% sur la communication
- Nécessité que ce service soit porté institutionnellement
- Leviers de la mobilisation et responsabilisation des équipes dans contexte de + en + contraint

> Enjeux du commissariat et de la qualité du projet artistique : demande d'accompagnement par structures culturelles (qui siègerait au sein de la commission culturelle par exemple). Permettrait également visibilité des projets hors de l'hôpital.

Réflexion actuelle sur la reconfiguration de la commission culturelle (orientations stratégiques) avec la création d'un échelon intermédiaire qui serait plus dans l'opérationnel.

Résidence (lien) / Sésame Autisme Cher (18)

La Résidence-Mission accueille chaque année 3 artistes, dans le cadre du développement de son projet Pôle Art & Nature et à des fins d'intervention artistique et culturelle.

Le Pôle Art & Nature, place l'art et la nature au cœur de son projet d'établissement en valorisant le travail réalisé par les personnes autistes.

Soutenu par le programme Culture et Santé

Résidence (lien) / Centre Hospitalier Universitaire d'Angers

Chaque année depuis 2008, un artiste plasticien est accueilli au service de soins de suite et réadaptation pour une durée de 6 mois (environ 48 jours au cours de la période). Les usagers peuvent venir dans l'atelier découvrir le travail de création en cours et échanger avec l'artiste. A l'issue de la résidence, des portes ouvertes sont organisées et une publication consacrée à l'artiste est éditée.

Un atelier est mis à disposition de l'artiste au sein du service hospitalier ainsi qu'une bourse de création (4000 euros en 2019) et un budget de production (6000 euros en 2019).

Des rencontres avec l'artiste peuvent également être organisées pour des abonnés des structures culturelles partenaires et des habitants du quartier.

Partenariats 2019-2020 : CHU Angers/ Association Entr'Art / Ville d'Angers (Artothèque) / DRAC des Pays de la Loire (service arts plastiques)/ École supérieure d'art et de design Tours, Angers, Le Mans / Ville de Saint-Barthélemy-d'Anjou (médiathèque de la Ranloue). Ce projet bénéficie du soutien de la DRAC et de l'ARS des Pays de la Loire au titre du programme culture et santé en Pays de la Loire depuis sa première édition ainsi que du mécénat de la fondation SNCF.

/ Quels leviers dans le monde agricole ?

[Convention de partenariat DRAAF / DRAC Centre Val de Loire](#)

Signée fin 2019, cette convention décline au niveau régional la convention nationale « Alimentation, Agriculture » signée en 2011 par le ministère en charge de l'Agriculture et le ministère de la Culture. Ce partenariat vise à promouvoir une stratégie partagée de développement de l'action culturelle et à l'aménagement des territoires de la Région Centre-val de Loire, principalement dans les établissements d'enseignement agricole.

[Résidences dans les lycées agricoles](#)

Depuis 2000, 3 lycées différents chaque année accueillent chacun un artiste en résidence (chaque résidence reçoit environ 45 candidatures). L'artiste est accueilli dans le lycée pour développer un projet artistique dans le prolongement de son travail pour une durée de 3 mois.

Le suivi des résidences est un peu menacé par la réforme sur les enseignements : la prof de socioculturel avait des heures dédiées à la coordination des résidences dans les lycées. Ces heures sont remises en cause par la revue des enseignements.

L'[appel à candidature](#) est ouvert jusqu'au **23 mars 2020**.

[Association la Fourmi-e / Centre Bretagne](#)

Développe de nombreux programmes de valorisation des pratiques arts visuels dans le Centre Bretagne : résidences en milieu rural, festivals en zones urbaines, projets en lien avec les milieux de l'enseignement, du monde carcéral et de la santé, ... Réflexion sur les modes de vie, de production et de communication actuelles. Volonté de développement territorial à travers des partenariats avec des structures artistiques.

[Champs d'expressions](#) : Résidences d'artistes en vue de la production et l'exposition d'une œuvre in situ, la plupart du temps dans des exploitations agricoles, et parcours d'art annuel.

[Résidences en Territoires](#) : Résidence mise en place dans le cadre de l'appel à projet des résidences de territoires, en partenariat avec l'EESAB Lorient.

LA RECHERCHE

/ Quels leviers pour la recherche en écoles d'art ?

// Les post-diplômes

> [Arts et Créations sonores / ENSA, Bourges](#)

Spécialisation et approfondissement en arts sonores ouverts aux étudiants titulaires d'un bac+5 ou des artistes dont le parcours professionnel en matière d'arts sonores peut justifier d'une reconnaissance par le milieu professionnel. Le post-diplôme *Arts et créations sonores* s'inscrit dans le cadre d'une proposition alternative et dirigée vers la recherche/création.

L'école et le conservatoire de musique inscrivent le post-diplôme dans la filiation des savoirs et expérimentations mis en œuvre avec l'institut international des musiques électroacoustiques à Bourges (I.M.E.B.).

Aujourd'hui, en France, seuls les conservatoires supérieurs de Lyon et de Paris dispensent un cursus de musique électroacoustique au niveau Master.

> [Post-diplôme recherche ECOLAB / ESAD Orléans](#)

Ouvert aux étudiants diplômés d'un DNSEP ou d'un Master 2 en design, en architecture ou en art, le post-diplôme ÉCOLAB est construit comme un parcours complet (formation, projet, insertion professionnelle) accompli au sein de l'Unité de Recherche et centré sur le projet de recherche-création porté par l'étudiant-chercheur. Il s'effectue sur 1 ou 2 années universitaires, dont 6 mois de stage si possible à l'international.

L'ESAD propose également un post diplôme professionnel non-diplômant en 1 an.

> [Master en Art Politique \(lien\) / École d'Affaires Publiques de Sciences Politiques](#)

Formation d'un an à destination de jeunes professionnels : artistes, architectes, urbanistes, designers, universitaires, administrateurs, hauts fonctionnaires, cadres d'entreprise, acteurs.rice.s de la vie publique, ... qui souhaitent développer leurs compétences professionnelles, compléter leur formation intellectuelle ou réorienter leur carrière.

Parcours structuré autour [de projets concrets](#) (lien) et effectivement mis en œuvre, en collaboration avec des acteurs publics et privés.

Programme compatible avec une activité professionnelle à temps partiel. Coût : 14 500 €

// Les programmes doctoraux

> [Doctorat SACRe \(lien\) / 5 grandes écoles d'art et création parisiennes](#)

Doctorat Art et Création créé par l'Université Paris Sciences et Lettres (PSL), le laboratoire (EA 7410), ce doctorat SACRe réunit cinq grandes écoles d'art et de création de Paris : les [Beaux-Arts](#) (lien), l'École nationale supérieure des Arts décoratifs (Ensad), l'École nationale supérieure

de l'image et du son (Fémis), le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (Cnsmdp) et le Conservatoire national supérieur d'art dramatique (Cnsad) et l'École normale supérieure (ENS).

> [DSRA \(lien\)](#) - **Doctorat Document et Art Contemporain / EESI et ENSA Bourges**

Programme de recherche nomade, ce diplôme supérieur de recherche en art de niveau doctorat, a été créé en octobre 2010, à l'initiative de l'École européenne supérieure de l'image (ÉESI), en partenariat avec l'École nationale supérieure d'art de Bourges (ENSA Bourges). Ce troisième cycle s'adresse à de jeunes pratiquants d'art ou de cinéma, de jeunes commissaires ou critiques qui souhaitent prolonger leur formation sans exclusivité de support ou de technique.

CF : voir les cahiers du DSRA ([lien](#))

> [La Coopérative de recherche \(lien\)](#) / **École supérieure d'art de Clermont-Ferrand (ESACM)**

Programme de 1 à 3 ans (Diplôme Supérieure de Recherche en Art)
Propose également une résidence de de recherche d'une durée de 10 mois (septembre à juin).
A destination des artistes et des théoriciens déjà engagés dans une démarche de recherche ou souhaitant l'initier, en lien avec les axes, projets et programmes de la Coopérative.

> [Kuvataideakatemia \(Uniesart\), Helsinki](#)

[Programme de recherche doctoral](#) (lien) en arts et arts performatifs.

Le programme organise chaque année une rencontre annuelle, les [KuVA Resarch days](#) (lien)

// Les laboratoires de recherches

> [Le laboratoire des intuitions \(lien\)](#) / **TALM-Tours et l'ESAAA Annecy**

Il s'agit d'est une plateforme pluridimensionnelle, constituée d'artistes et de théoriciens évoluant dans de nombreux champs d'expérimentations et de connaissances, susceptibles dans ce projet, de construire des liens dynamiques entre les formes de pensée, à travers l'art, la philosophie, la sémiologie, les mathématiques, la physique, etc.

Double objet du projet :

- analyse des pratiques de dessins et de représentation dans tous les champs du savoir
- tentative dans le même temps d'élaborer avec les artistes de nouvelles pratiques dynamiques de mise en œuvre du projet, en considérant que ceux-ci ont des intentions d'écriture propres au développement de formes.

Ce programme, piloté par le champ de l'art, a pour objet d'interroger la notion d'intuition dans tous les champs des savoirs (y compris les sciences physiques et mathématiques).

> [ÉCOLAB / ESAD, Orléans](#)

L'unité de recherche ECOLAB, est structurée par quatre programmes de recherche, et rassemble des designers, artistes et théoricien.ne.s :

- *Blockchain in Média (B.I.M)* : archéologie de la Blockchain
- *Édition, média, design : Expanded Publishing, quand les datas deviennent formes* (mutations de l'édition et enjeux de la narration et de la fiction)
- *Liga - Cohabiter avec le fleuve* : la Loire dans toute sa complexité (géographique, historique, biolo-gique, technique, culturelle, sociale, juridique et politique)
- *Objects, crafts and computation (Objets et arts de faire computationnels)* : Design des objets connectés, sculpture des données et nouvelles matérialités

Lien vers le [dossier de présentation](#)

// Les résidences de recherche en milieu non-artistique

[Centre National d'Études Spatiales / Résidence recherche et création](#)

Cette [résidence](#) s'adresse aux artistes de toutes disciplines, seuls ou en collectifs, porteurs d'un projet ayant une forte résonance avec le spatial. Le résident bénéficie d'un temps de recherche d'un an pendant lequel il est accompagné par l'équipe de l'Observatoire de l'Espace à travers des échanges sur le projet mené, une aide apportée dans les recherches documentaires, une mise en lien avec les acteurs du spatial ou encore un accès donné à des sites scientifiques et techniques.

[Appel à candidature](#) ouvert jusqu'au lundi 19 octobre 2020.